



Paris, le 21 mai 2012

G8 DE CAMP DAVID, 18 et 19 mai 2012

En lançant la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, le G8 prétend promouvoir la sécurité alimentaire en Afrique en encourageant des investissements de multinationales dans 6 pays émergents africains. Derrière cette volonté affichée, on décèle des préoccupations d'ordre plutôt économique que de solidarité : l'objectif des pays du G8 est-il bien de favoriser la sécurité alimentaire, ou d'ouvrir de nouveaux marchés à leurs entreprises ?

Omniprésence et toute puissance du secteur privé, abandon de l'action publique, incohérence des politiques agricoles, manque de suivi des initiatives antérieures et lacunes de la gouvernance alimentaire : c'est le bilan que l'on peut faire du G8 de Camp David en matière agricole.

Les pays membres du G8 n'ont pas tenus leurs promesses antérieures de soutien aux politiques publiques de développement agricole. De plus, ils doivent prendre leurs responsabilités en encadrant leurs entreprises investissant dans ces secteurs afin qu'elles respectent les droits humains.

Le rôle croissant dévolu aux investissements privés

Plus que jamais, la faim est une réalité et une urgence. Dans le monde, 1 personne sur 7 souffre de la faim et les années 2011 et 2012 ont été marquées respectivement par des crises alimentaires majeures dans la Corne de l'Afrique et dans la zone sahélienne¹.

Les chefs d'Etats du G8, réunis à Camp David les 18 et 19 mai 2012, ont adopté un nouveau plan pour relever ce défi : aux côtés des présidents du Bénin, du Ghana, de la Tanzanie et du premier ministre éthiopien, Barack Obama a lancé la *Nouvelle alliance pour la Sécurité alimentaire et la nutrition* pour six pays africains². On pourrait se réjouir que les pays du G8 continuent, malgré les crises auxquelles ils sont confrontés eux-mêmes, à vouloir lutter contre l'insécurité alimentaire. Mais cette alliance signifie de manière totalement décomplexée le retrait de l'initiative publique au profit des acteurs privés que sont les entreprises multinationales.

Cette démarche voit le jour avec une portée beaucoup plus limitée que l'initiative de l'Aquila pour la sécurité alimentaire (lancée par le G8 en 2009) puisqu'elle focalise ses efforts uniquement sur 6 pays. Tous sont considérés comme des pays émergents avec des taux de croissance élevés et qui

¹ Dossier crise alimentaire Sahel / http://ccfd-terresolidaire.org/ewb_pages/m/motcle-sahel.php

² L'Ethiopie, le Ghana, la Tanzanie, le Mozambique, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

connaissent déjà une ruée d'investisseurs étrangers (ce qui n'empêchent pas l'augmentation de la pauvreté et des difficultés importantes d'accès à l'alimentation pour les populations). Des pays d'Afrique actuellement en grande difficulté alimentaire (Mali, Tchad, Soudan) et d'autres parmi les pays les moins avancés sont exclus de cette « nouvelle alliance ».

Surtout, cette nouvelle initiative repose sur la participation du secteur privé qui se pose comme un nouvel instrument de « coopération » dans les plans d'actions des sommets internationaux (G8, mais aussi G20, et Rio+20 en juin prochain). Alors que les Etats arguent de la crise financière pour diminuer leur aide directe, ils font de plus en plus appel au secteur privé pour trouver les ressources nécessaires pour tenir leurs engagements en matière d'aide au développement. Les organisations internationales connaissent les mêmes difficultés et peinent à répondre aux situations de crise. Le Programme Alimentaire Mondial et l'Agence des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) ont ainsi dû réitérer leurs appels d'urgence par manque de financement pour répondre à la crise alimentaire dans la Corne de l'Afrique et dans le Sahel.

De fait, l'inclusion du secteur privé dans les politiques publiques internationales est une aubaine et permet aux entreprises des pays du Nord et émergents d'avoir accès aux ressources de marchés encore partiellement exploités et insuffisamment régulés... sans avoir à assumer ni les objectifs ni les exigences de réelles politiques publiques en la matière.

Défendre la sécurité alimentaire passe par le soutien à des politiques publiques cohérentes et l'encadrement des investissements

En Afrique, où 40% de la population souffre d'insécurité alimentaire, ce ne sont pas tant les investissements étrangers qui font défaut que l'engagement des Etats à consacrer des ressources domestiques et des efforts cohérents en faveur d'un développement durable de l'agriculture.

Ainsi, seuls 13 des 30 pays qui s'étaient engagés à Maputo en 2003 à consacrer 10% de leurs budgets nationaux à l'agriculture, ont respecté cet engagement. Plutôt que de mettre la priorité sur les investisseurs étrangers, c'est en soutenant les agricultures familiales locales, et en leur donnant la priorité dans l'accès aux ressources (foncières, hydriques, etc.) que la situation alimentaire locale progressera. Ce soutien doit avant tout être assuré par des politiques nationales et régionales cohérentes. Les investissements étrangers ne seront utiles et pertinents que s'ils s'inscrivent dans un tel cadre. Par ailleurs, ces investissements étrangers ne bénéficieront aux populations que s'ils se font dans le respect des droits de l'homme. Or il n'existe aujourd'hui aucun cadre de régulation contraignant prévenant les impacts négatifs des investissements privés étrangers (tout particulièrement dans les pays du Sud). Pourtant ces impacts sont nombreux et connus : accaparements de terres et de ressources au détriment des populations locales, utilisation abusive de traitements chimiques dégradant les sols, développement de modèles agro-industriels évinçant les petits agriculteurs. Tous ces facteurs peuvent aggraver la pauvreté et l'insécurité alimentaire, au lieu d'améliorer les situations.

En 2011, des progrès importants ont été accomplis dans la volonté politique de limiter les impacts négatifs des multinationales sur les droits humains, notamment grâce à l'adoption par le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies en juin 2011 des Principes directeurs relatifs aux entreprises transnationales et autres entreprises et leur cadre conceptuel « protéger, respecter, réparer³ » qui établit clairement que les entreprises ont la responsabilité de respecter les droits humains. Parallèlement, l'OCDE terminait la révision de ses Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales, qui constituent aujourd'hui le standard le plus élevé en matière d'entreprises et droits humains. En mai 2012, les Directives pour une gouvernance responsable des régimes fonciers

³Résolution du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies : <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/RESOLUTION/GEN/G11/144/72/PDF/G1114472.pdf?OpenElement>

appliquées à la terre, aux pêcheries et à la forêt, publiées aujourd'hui par le Comité des Nations Unies pour la Sécurité alimentaire mondiale constituait une nouvelle étape importante. Cependant, ces directives ignorent encore des aspects cruciaux liés à la protection des moyens de subsistance des petits producteurs et des petites productrices d'aliments. De plus, leur mise en œuvre effective prendra du temps.

Depuis quelques années, le G8, tout comme la Commission européenne, n'a eu de cesse de souligner qu'il souhaitait davantage d'implication du secteur privé dans l'agriculture, « de façon responsable ». Mais cette exigence de responsabilité devrait au moins conduire les pays membres du G8 à faire référence explicite dans la déclaration finale, à ces cadres des Nations Unies existants en matière de d'encadrement des entreprises multinationales. Il n'en est rien.

Une Nouvelle alliance qui ne permet pas de pallier aux faiblesses et incohérences des engagements et dispositifs lancés depuis 10 ans :

Le maigre bilan de l'Initiative d'Aquila

En lançant cette « nouvelle alliance », le G8 semble considérer que *l'Initiative de l'Aquila* est achevée. Si des rapports de redevabilité sur les décaissements finaux ont été réalisés pour le G8 de Camp David, aucun n'a été publié avant le sommet empêchant ainsi la concertation avec les organisations des sociétés civiles des pays consultés. Il est donc difficile d'en mesurer concrètement la mise en œuvre et les impacts sur le plan de la sécurité alimentaire.

Dès 2002, les questions agricoles et alimentaires mondiales avaient été mises à l'agenda des sommets du G8. Il s'agissait alors de coordonner des plans politiques, de soutien et d'investissement dans le secteur agricole des pays du Sud, et plus particulièrement en Afrique. L'accélération de cet effort en réponse à la crise alimentaire de 2007-2008, qui a secoué les villes de nombreux pays du Sud, s'est concrétisée en 2008 par l'Initiative de l'Aquila pour la Sécurité Alimentaire (AFSI), avec un engagement de 22 milliards de dollars US sur trois ans. Il s'agissait de soutenir l'élaboration par les pays du Sud de plans d'investissements de long terme. Un premier bilan d'étape a été réalisé lors du G8 de Deauville (mai 2011) : à un an de la fin de l'exercice, seulement 50% des sommes avaient été décaissées ou étaient en passe de l'être. Au-delà des montants, le rapport de redevabilité mettait aussi en avant une opacité dans les projets financés⁴.

Les G8 précédents avaient souligné⁵ vouloir « *placer l'agriculture et le développement rural au centre des stratégies de croissance économique, en renforçant le rôle des agricultures familiales, leur accès à la terre, en encourageant la participation des femmes, l'égalité d'accès pour les femmes et les jeunes* ». Le G8 avait également souligné que « *les politiques et stratégies doivent être développées de manière « inclusive », impliquant toutes les parties prenantes principales, y compris les organisations paysannes, et être basées sur des statistiques fiables* ». Les informations collectées sur l'impact de l'AFSI indiquent qu'on est bien loin du compte. Près d'une trentaine de pays du Sud ont bien mis sur pied des stratégies de développement agricole en lien avec cette initiative, impliquant des réformes structurelles, mais la plupart attendent encore largement d'être financées. Par ailleurs, en Afrique, les sociétés civiles ont déploré, dans une déclaration commune d'avril 2012⁶, le manque de cohérence entre les politiques nationale et internationale, le fait de n'avoir pas été consultées dans les processus d'élaboration de ces plans, et la priorité donnée aux investissements étrangers et à l'agriculture industrielle au détriment de la mobilisation de ressources locales et du soutien aux agricultures familiales.

⁴ Dossier G8 / Afrique : http://ccfd-terresolidaire.org/e_upload/pdf/fr_ccfd240511_bassedef.pdf

⁵ En particulier le G8 agricole d'avril 2009

⁶ Les 21-22 avril 2012, à Brazaville, lors d'une rencontre régionale des membres du Conseil de la Sécurité Alimentaire

A ce jour, le bilan de l'Initiative de l'Aquila semble donc incomplet, imprécis et largement insatisfaisant.

La gouvernance alimentaire en mal de cohérence

La crise alimentaire de 2007-2008 avait remis la sécurité alimentaire en haut de l'agenda international et avait permis une prise de conscience de la nécessité d'une action d'envergure, coordonnée, cohérente et favorisant la participation de l'ensemble des acteurs du secteur (dont les organisations internationales et la société civile). La mise en place d'une gouvernance renforcée avec la réforme du Comité sur la Sécurité Alimentaire fait aujourd'hui ses preuves en proposant un espace de gouvernance inclusif et participatif qui met à son ordre du jour des sujets centraux et d'actualité tels que la volatilité des prix ou la gouvernance foncière⁷.

Mais parallèlement, les fora et les organisations internationales se sont de plus en plus emparés de tout ou partie de ces sujets : le G8, le G20 avec son plan d'action contre la volatilité des prix, la Banque Mondiale avec ses principes d'investissements responsables dans l'agriculture, la FAO, la CNUCED et le FIDA ou encore (dans quelques semaines) Rio+20 avec des orientations spécifiques pour l'agriculture. De là, découle une multiplication des plans et des initiatives, sans coordination ni liens très clairs, et qui contribue au manque de lisibilité sur les actions et leur portée. De fait, les questions agricoles et alimentaires nécessitent d'articuler des échelles et des leviers d'action différents : politiques agricoles, commerciales, économiques (au niveau national, régional, et international). En morcelant les thématiques (les crises alimentaires au G8, la volatilité des prix au G20, etc.), les Etats affaiblissent leur action.... et offrent encore plus d'opportunités aux acteurs privés.